



Le 25 septembre à Saint-Girons ! Ensemble construisons la solidarité pour l'emploi

Attendez, laissez-vous faire, nous faisons le reste, nous suggère Schweitzer Mauduit...

Un jour de juin 2012, l'état major du groupe nord-américain annonce au comité d'entreprise de Saint-Girons qu'une partie de la production de l'usine de La Moulasse, celle qui a la plus haute valeur ajoutée, sera transférée. Sans doute en Bretagne, à Quimperlé. Depuis plus rien.

Alors ? Il faudrait faire comme si de rien n'était en attendant la catastrophe ? Ce n'est pas notre avis.

6 à 7 semaines de production qui partent, ce n'est pas une égratignure mais une amputation. Comme Schweitzer Mauduit a le goût du secret, personne ne sait si ce ne sera pas plus. Pourquoi pas toute l'usine, si, là-bas, à New York, l'état major le décide...



Exiger une négociation nationale sur l'avenir du groupe

L'état major de Schweitzer Mauduit considère qu'il a tous les droits sur l'avenir des entreprises, Saint-Girons comprise, parce qu'il a les titres de propriété. Il a pourtant été sévèrement condamné par la justice à Malaucène ! Mais depuis des dizaines d'années, qui a créé la valeur de cette usine, qui a enrichi ses différents propriétaires, si ce ne sont les salariés qui y travaillent ?

Cela leur donne des droits, celui, en particulier, de maîtriser l'avenir de leur entreprise, et ne pas la confier à on ne sait quel calcul froid et cynique d'affairistes et de financiers.

Le savoir-faire industriel, l'engagement professionnel, ça se respecte. Eux, à Schweitzer Mauduit, ils privilégient le compte des actionnaires.

Raison de plus pour que, tous syndicats confondus, les représentants du personnel demandent des comptes au propriétaire sur ses intentions.

Sinon, les manœuvres du groupe marcheraient :

- dire sans dire, rassurer pour mieux endormir, mais amputer la production avec férocité, le moment venu ;
- manœuvrer, mettre en opposition les salariés du même groupe, promettant à l'un pour mieux dépouiller l'autre. Pour finalement rouler dans la farine tout le monde.

Exiger la transparence pour protéger son emploi et anticiper les mauvais coups

Beaucoup sont attachés au cadre de vie, à Saint Girons. De même en Bretagne. Mais la sérénité du moment ne doit pas anesthésier la lucidité : la douceur de vivre et travailler au pays, dans le cadre de la mondialisation et aux yeux d'un groupe international comme Schweitzer Mauduit, ça n'a aucune valeur et ça peut être remis en cause si les actionnaires le décident. Trop d'exemples, Malaucène bien sûr, mais tant d'autres équilibres de vie ont été balayés par la dureté des décisions des groupes internationaux.

Que vaut un réflexe de l'autruche, dans ce cas ? Refuser de voir le danger ne le conjure pas. Il faut exiger la transparence, l'information réelle des élus, mandatés et des salariés.

Protéger les emplois induits, le cadre de vie, la ville et ses services publics

La filière papetière, à Saint-Girons comme dans la région, fait vivre tout le monde : les sous-traitants, les commerçants, les services publics, l'hôpital, les écoles, etc. Casser l'usine de Saint-Girons, ce serait porter un coup à toute la ville, à toute la région. Schweitzer Mauduit, ce serait comme Attila, derrière les pas de son cheval, l'herbe ne repousse pas.



Nous n'acceptons pas que le droit des propriétaires l'emporte sur le droit de toute une cité. Eux et eux seuls disposeraient du pouvoir de mettre en cause, en toute impunité, tout un équilibre local et régional, alors que les salariés de l'usine, et généralement tous ceux qui en vivent indirectement, n'auraient aucun droit ?

Les élus municipaux, départementaux, régionaux, les élus de la Nation au parlement - comme Jean-Pierre Bel, sénateur de l'Ariège, président du Sénat - , n'auraient aucun recours légal devant la décision de Schweitzer d'entamer le démantèlement de l'usine ?

Revendiquer le droit d'intervention des élus du personnel dans la gestion de l'usine, le droit de recours suspensif du comité d'entreprise contre les remises en cause de l'emploi

Qui connaît mieux l'usine que les salariés qui y travaillent ? Qui est plus compétent qu'eux pour la faire tourner ? Mais tout cela serait nié au nom de pseudo-critères de rentabilité, calculés selon d'obscures opérations de marché ?

Au contraire nous revendiquons :

- le droit des représentants du personnel d'intervenir dans une gestion d'entreprise qui la met en danger. Le seul fait qu'aucun investissement n'ait été réalisé hypothèque l'avenir de La Moulasse et des autres sites.
- Le droit du comité d'entreprise à suspendre toute mesure de licenciement pour favoriser des mesures alternatives de relance et de protection de l'emploi et de la charge de travail.

Ce qui se trame à Saint-Girons n'est pas un cas particulier !

Le scénario imaginé par Schweitzer Mauduit n'a rien d'original. Il joue sur la croyance que c'est inéluctable, qu'on finira bien par passer à la casserole.

S'ouvrent des négociations nationales sur l'emploi : elles doivent porter l'exigence des salariés de Schweitzer Mauduit.

- Par la loi, des mesures de protection des sites industriels et de leurs emplois doivent être adoptées, qui offrent aux salariés des armes légales pour se défendre contre l'arbitraire patronal des groupes multinationaux.
- Par la construction d'un pacte de solidarité entre salariés du groupe, et entre salariés de toute la filière, patrons et gouvernement doivent savoir tout de suite que les manœuvres de division et que les campagnes de démoralisation n'atteindront pas les usines du groupe.
- Par la construction d'un front de toute la population des sites du groupe, l'état major ne pourra plus isoler tel site contre tel autre, et opérer dans le secret.

Voilà pourquoi la Filpac CGT, qui sera présente à Saint-Girons le 25 septembre, appelle tous ses syndicats, en particulier ceux du Sud, à venir manifester leur solidarité ce jour-là et à participer à toutes les initiatives de défense de l'emploi et du cadre de vie sur les sites du groupe.